

Manque de médecins : ce que veut la maire

Lors du conseil municipal, lundi, Françoise Thobie, élue de la minorité, a demandé à la maire, Michèle Quellard, « **quelle suite comptez-vous donner à la réunion qui s'est tenue, vendredi dernier (8 décembre), à l'initiative d'un collectif de Croisicais et Croisicaises ?** » Elle voulait aussi savoir si elle était favorable à « **la constitution d'une commission ouverte aux élus, aux professionnels de santé et à la société civile pour étudier les différentes solutions à adopter** ».

Un collectif de citoyens avait organisé une soirée, le 8 décembre, pour réclamer l'embauche de médecins salariés par la Ville.

Michèle Quellard a expliqué avoir décidé « **la création d'un groupe de travail technique qui sera piloté par le docteur Bernard Lafraise et sera composé de quatre membres : le Dr Lafraise, Mme (Joëlle) Meunier, la directrice générale des services, et deux représentants du collectif croisicais. Je leur demande de travailler sur ce sujet et de présenter leurs travaux aux élus pour le 1^{er} juin au plus tard.** »



Une pancarte a été installée depuis plusieurs mois en entrée de ville.

1 PHOTO. OUEST-FRANCE

Elle les invite à « **étudier toute hypothèse et ne rien s'interdire. Il nous paraît que cette méthode sera la plus pertinente et garantit l'objectivité pour gérer cette question. D'ici là, je proposerai au conseil municipal la création d'une commission dédiée qui se prononcera sur les conclusions du groupe de travail** ».

La maire présidera la commission qui « **sera composée de six élus municipaux représentant les différentes tendances de notre assemblée. Mme Thobie, vous disposerez d'un siège dans cette commission spéciale, les élus indépendants deux sièges, et la majorité trois** ».